

LA VIE ECONOMIQUE

- [Macron, chômage, impôts... Ce qu'il faut retenir de l'interview de François Hollande](#)
- [François Hollande sur Europe 1 : la droite réagit](#)
- [Loi Travail : la motion de censure rejetée, la mobilisation dans la rue marque le pas](#)
- [L'Insee révisé nettement à la hausse la croissance pour 2014](#)
- [Coût du travail : ça va mieux dans l'industrie mais...](#)
- [Étudiants-entrepreneurs : un vrai bon plan pour créer sa start-up ?](#)
- [30 % des emplois touchés par la révolution numérique en France](#)
- [Macron contre un plafonnement par la loi des salaires des patrons du CAC 40](#)
- [Pour tenir le déficit, Valls veut réduire les effectifs des ministères](#)
- [Loi travail : Cinq des huit raffineries françaises seraient à l'arrêt](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [L'Urssaf veut requalifier les chauffeurs Uber en « salariés »](#)
- [Les recettes de la journée de solidarité 2016](#)
- [Marisol Touraine veut simplifier la rémunération des médecins](#)
- [Marisol Touraine promet 2 milliards d'euros aux hôpitaux](#)
- [La santé publique a son agence](#)

FISCALITE

- [Evasion fiscale : 45 000 demandes de régularisation depuis la fin de l'année 2013](#)
- [Le Panama s'engage à l'échange d'informations financières réclamé par l'OCDE](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Le Crédit agricole se dit « blessé » par les révélations des Panama Papers](#)
- [Moody's dégrade la note d'EDF](#)

LA VIE DES REGIONS

- [290 entreprises franciliennes ont fait faillite suite aux attentats de novembre 2015](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [VTC : "On a une dignité, il ne faut pas accepter la sauvagerie d'Uber"](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● **Macron, chômage, impôts... Ce qu'il faut retenir de l'interview de François Hollande**

Le 17/05/16, le président **François Hollande** s'est exprimé lors de l'émission « La matinale » d'Europe 1. Le point sur les sujets abordés :

01)- La situation économique de la France. M. Hollande a réitéré son affirmation, ça va mieux : « *Quand j'ai eu cette formule 'ça va mieux', ce n'est pas pour dire 'tout va bien'. [Ça ne va] pas forcément mieux pour tous les Français. [Mais ce] n'est pas un propos de circonstance, de campagne ou de tribune, c'est une réalité* ». **La croissance** : « *Nous allons faire en 2015, 1,2-1,3 % et en 2016, nous serons sans doute à 1,5. Ça va mieux puisque quand je suis arrivé aux responsabilités c'était zéro ou un peu plus, 0,2. Donc ça va mieux* ». **Le déficit public** : « *Nous avons fait 3,5 % de déficit par rapport à la richesse nationale en 2015 et nous ferons en dessous de 3 en 2017* ». **L'investissement** : « *On va faire sans doute près de 7 % en 2016 du côté des entreprises privées* ». Avant d'ajouter : « *Ça va mieux en terme de création nette d'emplois, [et] pour la consommation, le pouvoir d'achat, nous avons une progression du pouvoir d'achat. C'est vrai qu'elle est difficile à percevoir, tant l'inflation est faible et tant les rémunérations actuellement n'augmentent pas* ».

02)- Les baisses d'impôts : « *Si les comptes s'améliorent, si la croissance se confirme, il y aura un geste en direction des ménages. [Les] montants et les modalités [de ces baisses d'impôts seront déterminées] à l'été* ».

03)- Le chômage. Pour M. Hollande, la bataille n'est pas gagnée : « *La bataille n'est pas gagnée dans la lutte contre le chômage. [...] Elle le sera quand on aura une baisse continue du chômage pendant plusieurs mois. [...] Nous avons depuis le début de l'année 50 000 chômeurs en moins. [Il y a des] politiques qui mettent du temps avant de produire leurs effets : pacte de responsabilité, de l'amélioration de la compétitivité, de l'innovation, de l'investissement, dispositif PME* ».

04)- La loi Travail : M. Hollande n'entend pas céder, malgré la mobilisation de ceux qui sont contre : « *Je ne céderai pas [sur la loi Travail]. Je ne céderai pas parce qu'il y a eu trop de gouvernements qui ont cédé [...] pour que moi-même, dans des circonstances qui ne sont pas faciles, je puisse céder dès lors qu'un compromis a été trouvé, un équilibre a été obtenu, que les syndicats réformistes sont derrière ce texte et qu'il y a une majorité de socialistes qui sont en faveur* ». Le président de la république a également évoqué les casseurs en marge des manifestations : « *Manifester c'est un droit, casser c'est un délit : [les casseurs,] ça suffit et ça ne pourra pas rester sans réponse* ».

05)- Les salaires des patrons. M. Hollande : « *C'est maintenant aux autorités du patronat, des employeurs d'avoir cette exigence morale. A la loi d'intervenir pour des règles plus simples, plus claires, si rien ne se fait du côté patronal* ». Ce sujet a été abordé suite à la polémique concernant les salaires de Carlos Ghosn, patron de Renault, qui a perçu 7,251 millions en 2015 et de Carlos Tavares (PSA), qui a perçu, pour sa part, 5,4 millions d'euros.

06)- Emmanuel Macron. Le ministre de l'Economie ayant créé son propre mouvement politique "En marche", **M. Hollande** a réagi : « *[Il a] le droit de développer ses idées. [Mais,] comme pour tout ministre, [...] dans le cadre de la solidarité gouvernementale. [...] Ce que je lui demande, et il le fait, c'est de mettre en œuvre cette politique, c'est de promouvoir cet engagement en faveur de l'économie, des entreprises, de la technologie, des start-ups, puisque c'est son domaine de compétence* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20160517.OBS0630/macron-chomage-impots-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-interview-de-francois-hollande.html#xtor=EPR-3-\[ObsDerMin\]-20160517](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20160517.OBS0630/macron-chomage-impots-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-interview-de-francois-hollande.html#xtor=EPR-3-[ObsDerMin]-20160517)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com.fr> du 17/05/2016, Agathe Ranc)

[Retour au sommaire](#)

● **François Hollande sur Europe 1 : la droite réagit**

Les réactions politiques à l'intervention du président François Hollande lors de « La matinale » d'Europe 1.

A DROITE :

→ **Jean-Pierre Raffarin**, ancien Premier ministre et sénateur Les Républicains : « *[Le] ça va mieux [est] un discours électoral. [...] Aujourd'hui, le pays est dans le plus grand des*

désordres. Ce désordre est en partie créé par le président. [En se comportant comme un candidat,] il ouvre la porte à l'alternative à gauche. Il crée d'autres candidatures ».

→ **Bruno Retailleau**, président du groupe Les Républicains au Sénat : « François Hollande nous a proposé un exercice mélangeant approximation et méthode Coué, mâtiné d'une dose de cynisme. [...] François Hollande est en campagne. Il tente de faire oublier que les impôts n'ont jamais été aussi élevés, que le chômage atteint des sommets, que l'insécurité mine le quotidien de nombreux Français, que les déficits se creusent, que l'école et l'université sont en crise, que la voix de la France a disparu en Europe, qu'il s'apprête à tout céder à la Turquie et que notre pays fait moins bien que tous ses grands partenaires européens ».

→ **Nicolas Dupont-Aignan**, député de l'Essonne, président de Debout la France : « [François Hollande est] candidat au prix de l'humour politique. [Il] a tenté de vanter un bilan pourtant catastrophique. En 2012, il avait promis l'équilibre budgétaire, une baisse du chômage réelle, l'exemplarité en politique, moins d'insécurité. Quatre ans après, la réalité est claire : insécurité galopante, invasion migratoire, chômage persistant, les Français souffrent de voir leur pays s'enfoncer dans une crise économique, morale et identitaire ».

À GAUCHE :

→ **Jean-Luc Mélenchon**, dans un tweet : « Hollande provoque le blocage du pays. Fin de règne dans la confusion et l'exaspération. #E1Hollande. — Jean-Luc Mélenchon (@JLMelenchon) 17 mai 2016 ».

http://www.lepoint.fr/politique/francois-hollande-sur-europe-1-la-droite-reagit-17-05-2016-2039844_20.php?M_BT=77616227272&m_i=U87NgzUJbwBYcPeoTvlpwv7t%2BRssYWWolyVJwpgAn3eaEAm%2BwMEoOQgXPqdKUEBzUocg5FGL62v99lgJ2UZTnRt6vaZ6Ug#xtor=EPR-6-Newsletter-Mi-journee-20160517

(Source : www.lepoint.fr du 17/05/2016, AFP)

● **Loi Travail : la motion de censure rejetée, la mobilisation dans la rue marque le pas**

Le 13/05/16, la motion de censure déposée par la droite n'a pas obtenu la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Elle a obtenu 246 voix, il lui en fallait 288 pour être adoptée et renverser le gouvernement. La loi est donc considérée comme adoptée par les députés. Elle va être maintenant présentée au Sénat, à partir du 13/06/16.

[http://www.latribune.fr/economie/france/loi-travail-la-motion-de-censure-rejetee-571077.html#xtor=EPR-2-\[actu-du-jour\]-20160513](http://www.latribune.fr/economie/france/loi-travail-la-motion-de-censure-rejetee-571077.html#xtor=EPR-2-[actu-du-jour]-20160513)

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/loi-travail-comment-la-contestation-risque-d-enfler-apres-le-49-3_1791098.html

(Sources : www.latribune.fr du 13/05/2016, avec AFP, <http://lexpansion.lexpress.fr> du 11/05/2016)

● **L'Insee révisé nettement à la hausse la croissance pour 2014**

Le 17/05/16, l'Insee a révisé à la hausse le chiffre de la croissance pour l'année 2014, la situant désormais à + 0,7 % (contre + 0,2 % précédemment). Une des raisons importantes à cela : « Une contribution comptable plus importante des variations des stocks ». En ce qui concerne l'année 2015, l'Insee maintient sa prévision à 1,2 % de croissance, en données corrigées des jours ouvrés. Enfin, pour l'année 2013, l'Insee a revu son chiffre à la baisse, le descendant à + 0,6 % (au lieu de + 0,7 % précédemment).

[http://www.challenges.fr/france/20160517.CHA9221/l-insee-revise-nettement-a-la-hausse-la-croissance-pour-2014.html#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20160517](http://www.challenges.fr/france/20160517.CHA9221/l-insee-revise-nettement-a-la-hausse-la-croissance-pour-2014.html#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20160517)

(Source : www.challenges.fr du 17/03/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● **Coût du travail : ça va mieux dans l'industrie mais...**

Le 23/05/16, COE-Rexecode a indiqué que le coût de l'heure de travail dans l'industrie française était de 37,76 euros fin 2015 (- 3,5 %, charges comprises, qu'en Allemagne). Natixis a expliqué que, si l'on rapporte le coût de la main-d'œuvre à la productivité des salariés, le coût salarial unitaire de la France est inférieur à celui de l'Allemagne depuis 2013. Ce facteur positif pour la compétitivité française ne paraît cependant pas se traduire dans les faits, Challenges notant que la reprise s'essouffait. En effet, si au premier trimestre 2016 la production manufacturière est en hausse (+ 0,9 % par rapport au premier trimestre 2015), force est de constater qu'elle subit un repli (- 0,7 %) par rapport « au trois mois précédents, avec des données corrigées des variations saisonnières ».

[http://www.challenges.fr/challenges-soir/20160523.CHA9536/cout-du-travail-ca-va-mieux-dans-l-industrie-mais.html#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20160523](http://www.challenges.fr/challenges-soir/20160523.CHA9536/cout-du-travail-ca-va-mieux-dans-l-industrie-mais.html#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20160523)

(Source : www.challenges.fr du 23/05/2016, Jean-Louis Dell'Oro)

● Étudiants-entrepreneurs : un vrai bon plan pour créer sa start-up ?

Le 17/05/16, le **ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche** a présenté un bilan du statut d'étudiant-entrepreneur, statut qui a été lancé en 2014. Pour rappel, le statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) est un dispositif qui permet aux étudiants de monter leur entreprise en parallèle de leurs études ou de conserver leur statut d'étudiant une fois celles-ci terminées. Selon le ministère, avec 76 % des étudiants qui en ont bénéficié se déclarant satisfaits, et 75 % d'entre eux considérant qu'il y a plus d'avantage que d'inconvénients à être étudiant-entrepreneur, c'est un plébiscite. Le sondage a été réalisé par l'institut CSA. Une remarque toutefois : le dispositif n'a bénéficié qu'à très peu d'étudiants (2 072 depuis sa création, pour un nombre total d'étudiants de 2,4 millions). La raison ? Son manque de notoriété. En effet, 39 % des étudiants français ignorent encore son existence. C'est pourquoi une campagne va être lancée dans les prochains jours sur le sujet par les pouvoirs publics. **Thierry Mandon**, secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur : « *[Le dispositif est un] progrès absolument majeur pour encourager le processus de création d'entreprises. [...] On dit souvent que créer une entreprise, c'est se jeter à l'eau sans filet. Et bien, le statut d'étudiant entrepreneur, c'est déjà un petit filet* ». Du côté des étudiants ayant bénéficié du statut, on met plus en avant les difficultés rencontrées avant la création du SNEE (déplacements professionnels qui causaient des frictions avec l'administration universitaire, ou stage de fin d'étude se heurtant, là aussi, avec l'administration). M. Mandon est désireux de voir le SNEE se développer.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20160517.CHA9243/etudiants-entrepreneurs-un-vrai-bon-plan-pour-creer-sa-start-up.html#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20160518](http://www.challenges.fr/entreprise/20160517.CHA9243/etudiants-entrepreneurs-un-vrai-bon-plan-pour-creer-sa-start-up.html#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20160518)

(Source : www.challenges.fr du 18/052016, Rémi Clément)

● 30 % des emplois touchés par la révolution numérique en France

Le 18/05/16, a été publiée une étude de l'**Ocde**. **Sujet : Le nombre d'emplois menacés par la robotisation**. Résultat : pour la France, 9 % des emplois présentent un « *risque élevé de substitution* » par des robots. Soit un total de 2,4 millions d'emplois. Ainsi, près de 30 % des emplois devront, au minimum, évoluer sérieusement. Il semble que les économistes de l'Ocde ne croient pas au risque de « *chômage technologique* », évoqué en 1931 par Keynes, et que des experts comme McAfee (2014) ont, de leur côté, mis en avant en anticipant une chute de l'emploi global. Pour l'**OCDE**, « *le risque de chômage technologique massif peut être écarté pour plusieurs raisons* ». **Lesquelles ? 01)**- En plus des nouveaux emplois créés (qui ne seront pas suffisants pour compenser les emplois détruits), de nouveaux emplois devraient naître grâce au « *développement des applications technologiques et à l'expansion d'autres secteurs, dans le sillage de la baisse des coûts et de la hausse des revenus et du patrimoine, même si ces deux facteurs prennent du temps à se matérialiser. En effet, selon certaines estimations, chaque emploi créé par le secteur de la haute technologie entraîne la création d'environ cinq emplois complémentaires* ». **02)**- 30 % des salariés devront faire face « *à un changement de la nature de leur travail, une évolution plus ou [moins] marquée liée au numérique* ». Mais ces emplois ne devraient pas être entièrement automatisés, bien que comportant « *une proportion importante (entre 50 % et 70 %) de tâches automatisables* ». Ce sont là des emplois qui ne disparaîtront pas totalement ; par contre, une « *large part de ces tâches pourrait transformer radicalement la façon dont ces emplois sont effectués. Ces emplois seront réorganisés en profondeur et les travailleurs devront s'adapter aux changements* ». Ceci pour l'Hexagone. En Allemagne et en Italie, la proportion des emplois impactés par le numérique est plus forte (40 %), probablement à cause de « *la forte présence de l'industrie dans ces pays* ».

[http://www.latribune.fr/economie/france/2-4-millions-d-emplois-directement-menaces-par-la-revolution-numerique-en-france-572238.html#xtor=EPR-2-\[actu-du-jour\]-20160519](http://www.latribune.fr/economie/france/2-4-millions-d-emplois-directement-menaces-par-la-revolution-numerique-en-france-572238.html#xtor=EPR-2-[actu-du-jour]-20160519)

[Retour au sommaire](#)

→ L'étude de l'OCDE, « Automatisation et travail indépendant dans une économie numérique (5 pages) :

<http://www.oecd.org/fr/els/emp/Automatisation-et-travail-ind%C3%A9pendant-dans-une-%C3%A9conomie-num%C3%A9rique.pdf>

(Sources : www.latribune.fr du 19/05/2016, www.oecd.org, mai 2016)

● **Macron contre un plafonnement par la loi des salaires des patrons du CAC 40**

Le 21/05/16, alors qu'il était en déplacement à Egletons (Corrèze), **Emmanuel Macron**, ministre de l'Economie, a déclaré que le président Hollande, le premier ministre Manuel Valls et lui-même étaient d'accord en ce qui concernait un encadrement des salaires des grands patrons, tout en rejetant l'appel de 40 personnalités à « *plafonner* » ces salaires par la loi. **M. Macron** : « *Une tribune a été faite il y a deux jours pour dire il faut plafonner dans la loi le salaire des dirigeants à 100 fois le Smic* ». [...] *Ce n'est pas une bonne idée de le faire dans la loi. Manuel Valls et le président de la République n'ont jamais dit le contraire. [...] C'est inefficace, parce que les gens qui se font payer ces sommes-là iront se les faire payer ailleurs. Ce n'est pas juridiquement possible. Vous ne pouvez pas dans notre pays limiter les salaires par la loi* ». C'est dans le quotidien Libération qu'est paru cet appel de 40 personnalités, parmi lesquelles on trouve Jean-Christophe Cambadélis (premier secrétaire du PS), Claude Bartolone (président de l'Assemblée nationale), Anne Hidalgo (maire de Paris), Benoît Hamon (député PS), Karine Berger (députée PS), Arnaud Montebourg (ancien ministre), Cécile Duflot (ancienne ministre, députée Les Verts), des syndicalistes et des intellectuels : Laurent Berger (CFDT), Philippe Martinez (CGT), Carole Couvert (CFE-CGC), Luc Bérille (Unsa), Eric Beynel et Cécile Gondard Lalanne (Solidaires), Thomas Piketty (économiste), Nicolas Hulot (militant écologiste), William Martinet (président de l'Unef), Dominique Méda et Michel Wieviorka (sociologues), Pierre Rosanvallon (historien), Irène Frachon (pneumologue), Raphaël Glucksman (écrivain et réalisateur). **M. Macron** : « *On va donner plus de pouvoir aux actionnaires dans l'entreprise pour définir les règles de rémunération. Le Conseil d'administration va fixer pour l'entreprise la rémunération de ses dirigeants, mais les actionnaires vont définir les règles à la majorité et on va faire respecter ces règles par la loi* ». **M. Valls** est intervenu le 20/05/16 sur le même sujet, depuis Privas (Ardèche) : « *[Il n'y a] qu'une seule ligne dans le gouvernement, valoriser le travail, le mérite, mais aussi combattre des rémunérations indécentes. Nous partageons évidemment cette ligne avec Emmanuel Macron* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20160521.CHA9500/macron-contre-un-plafonnement-par-la-loi-des-salaires-des-patrons-du-cac-40.html#xtor=EPR-5-\[ChaTopsWE\]-20160522](http://www.challenges.fr/economie/20160521.CHA9500/macron-contre-un-plafonnement-par-la-loi-des-salaires-des-patrons-du-cac-40.html#xtor=EPR-5-[ChaTopsWE]-20160522)

(Source : www.challenges.fr du 21/05/2016)

● **Pour tenir le déficit, Valls veut réduire les effectifs des ministères**

Le 23/05/16, **Manuel Valls**, premier ministre, a déclaré dans la lettre de cadrage budgétaire qu'il a transmise aux différents ministres qu'il attendait une réduction des effectifs des ministères de 2 % et une stabilisation de la masse salariale. **Le but** : « *Tenir l'objectif de 50 milliards d'euros d'économie entre 2015 et 2017* », explique le journal Les Échos. C'est ainsi 2 milliards d'euros d'économie qu'attend le gouvernement de cette mesure. Echapperont à cette exigence l'Enseignement et la Sécurité. **Les Échos** : « *Au total, pour arriver aux 50 milliards d'euros d'économies sur la période 2015-2017, le gouvernement estime à 1,9 milliard le niveau des mesures supplémentaires, [tout en épargnant la justice et la sécurité]* ».

[http://www.latribune.fr/economie/france/pour-tenir-le-deficit-valls-veut-reduire-les-effectifs-des-ministeres-573262.html#xtor=EPR-2-\[actu-du-jour\]-20160523](http://www.latribune.fr/economie/france/pour-tenir-le-deficit-valls-veut-reduire-les-effectifs-des-ministeres-573262.html#xtor=EPR-2-[actu-du-jour]-20160523)

(Source : www.latribune.fr du 23/05/2016, avec AFP et Reuters)

[Retour au sommaire](#)

● **Loi travail : Cinq des huit raffineries françaises seraient à l'arrêt**

Le 23/05/16, **Emmanuel Lépine**, secrétaire fédéral de la branche pétrole de la CGT, a déclaré : « *Cinq des huit raffineries françaises sont en grève, arrêtées ou en cours d'arrêt, quatre de Total et Petroineos à Lavera près de Martigues (Bouches-du-Rhône). [...] Seules deux raffineries Esso continuent de marcher : celle de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) et*

celle de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime). [...] La raffinerie de Grandpuits-Bailly-Carrois (Seine-et-Marne), en grève reconduite de 72 heures, empêchant toute sortie de produits pétroliers, n'est pas à l'arrêt ». D'autre part, même si certains dépôts de carburants ont été débloqués par la police, d'autres restent toujours bloqués. **Alain Vidalies**, secrétaire d'Etat aux Transports a déclaré, le 20/05/16, qu'il n'y avait pas de risques de pénurie d'essence. **M. Lépine** lui a répondu en estimant que les 90 jours de « stocks stratégiques » évoqués par le secrétaire d'Etat étaient « virtuels » : « Ces stocks sont très fluctuants, ils sont situés dans les raffineries pour la plupart et donc à partir du moment où elles ne sont pas accessibles, ça devient difficile ». De son côté, **Laurent Michel**, chef de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), a parlé d'une « trentaine de jours » de stocks commerciaux pour les entreprises.

http://www.directmatin.fr/france/2016-05-23/cinq-des-huit-raffineries-francaises-seraient-larret-730121?elst_newsletter=20160523-13_730121

(Source : www.directmatin.fr du 23/05/2016, AFP)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● L'Urssaf veut requalifier les chauffeurs Uber en « salariés »

Le 13/05/16, l'**Accoss** (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale) a annoncé que deux procédures avaient été engagées par l'Urssaf Île-de-France (Urssaf IDF) contre la société Uber. L'une devant le tribunal des affaires de sécurité sociale (Tass), l'autre au pénal auprès du procureur de la république de Paris. **Le but** : requalifier le statut des chauffeurs d'Uber, afin que ces derniers soient reconnus comme salariés et non comme travailleurs indépendants. Pour l'Urssaf IDF, il existe un « lien de subordination » entre ces chauffeurs et Uber. **Jean-Marie Guerra**, directeur de la réglementation, du recouvrement et du service à l'Accoss : « [L'Urssaf IDF a donc] requalifié, pour tous les chauffeurs Uber, la situation d'indépendant en situation de salarié au titre de la sécurité sociale [et a réclamé] les cotisations correspondantes. [...] [Mais] l'entreprise n'ayant pas accepté de payer, l'affaire est désormais entre les mains du Tribunal des affaires de sécurité sociale. [Le redressement est] de l'ordre de quelques millions d'euros. [L'Urssaf a par ailleurs] transmis un procès-verbal de travail dissimulé au procureur de la République de Paris, fondé sur le principe du détournement de statut ». Le parquet devra donc maintenant déterminer s'il y a lieu d'ouvrir une enquête préliminaire. L'Urssaf IDF estime avoir « produit la démonstration qu'il existe un lien de subordination entre Uber et ses chauffeurs ». **M. Guerra** : « C'est Uber qui recrute, qui forme, la commission est plafonnée, ils prennent un pourcentage dessus, la course n'est pas libre, les chauffeurs doivent rendre des comptes... Toute une série d'éléments montrent que le salarié travaille bien dans le cadre d'un service organisé par Uber pour le compte de l'ensemble des chauffeurs. [...] Et sur le plan pénal, il s'agit bien d'un montage : Uber a intentionnellement organisé une forme de détournement de statut ». L'Accoss, qui pense qu'Uber suivra la procédure jusqu'à la Cour de cassation, estime que les deux procédures, qui ont été lancées « à la rentrée 2015 », ne devraient pas aboutir avant « 5 ou 6 ans ». **M. Guerra** a enfin expliqué que, selon l'Accoss, l'enjeu dépasse le simple cas d'Uber : « Aujourd'hui, des plateformes collaboratives de service, il y en a des centaines [et] cela devient un enjeu pour le financement de notre protection sociale, aujourd'hui construit essentiellement sur les salaires ». Parallèlement, et par hasard, ce même 13/05/16, un coursier à vélo attaquait au tribunal des Prud'hommes de Paris la société Tok Tok Tok, dans le but de faire reconnaître son statut de salarié. **La réaction d'Uber**, à l'AFP : « Uber conteste fermement la régularité et le bien-fondé des procédures mais laisse aux juridictions saisies le soin de se prononcer. [...] Des dizaines de milliers de Français choisissent de devenir chauffeur professionnel indépendant : c'est le cas des VTC comme de la quasi-totalité (90 %) des taxis parisiens. [Un] récent sondage Ifop [montre que] 87 % des partenaires Uber [choisissent de devenir indépendants] pour pouvoir travailler de manière autonome ».

http://www.liberation.fr/futurs/2016/05/13/l-urssaf-veut-requalifier-les-chauffeurs-uber-en-salaries_1452528

(Source : www.liberation.fr du 13/05/2016)

[Retour au sommaire](#)

● Les recettes de la journée de solidarité 2016

En 2016, la journée de solidarité, fixée au lundi de Pentecôte à l'origine et mise en place en 2004, devrait rapporter 2,29 milliards d'euros. En 2015, elle avait rapporté 2,24 milliards d'euros. Le but de cette journée de solidarité : Financer une meilleure prise en charge des personnes en perte d'autonomie.

<http://www.viva.presse.fr/les-recettes-de-la-journee-de-solidarite-2016-171786>

(Source : www.viva.presse.fr du 10/05/2015, Anne-Marie Thomazeau)

● Marisol Touraine veut simplifier la rémunération des médecins

S'exprimant le 12/05/16 dans le cadre des « Asclépiades », rendez-vous organisé par Décision Santé et Le Quotidien du médecin, **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales, a déclaré qu'elle souhaitait renforcer les actions en cours, qui ont été lancées par la Loi Santé votée en décembre 2015 par le Parlement. D'autant que de nombreux décrets sont encore au Conseil d'Etat. Mme Touraine a parlé de **la rémunération des médecins**, indiquant qu'elle était pour une simplification. **Mme Touraine** : « [Les négociations sur la nouvelle convention médicale devraient aboutir à une] simplification du mille-feuille des rémunérations des médecins ». En ce qui concerne une revalorisation des tarifs des médecins, Mme Touraine a déclaré qu'une solution devait être trouvée. Elle a enfin précisé qu'elle entendait mettre « sur le haut de la pile » l'innovation scientifique, sujet qui n'avait pas été considéré par elle comme prioritaire jusqu'à présent. Dans le cas où François Hollande était réélu lors des prochaines élections présidentielles, **Mme Touraine** a fait part de ses objectifs, si elle-même était reconduite au même poste : « Lutter toujours contre les déserts médicaux, réduire encore les délais d'attente et si comptes sociaux le permettent, offrir le remboursement des frais dentaires aux citoyens ».

[http://www.latribune.fr/economie/france/marisol-touraine-veut-simplifier-la-remuneration-des-medecins-570881.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160513](http://www.latribune.fr/economie/france/marisol-touraine-veut-simplifier-la-remuneration-des-medecins-570881.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160513)

(Source : www.latribune.fr du 13/05/2016, Fabien Piliu)

● Marisol Touraine promet 2 milliards d'euros aux hôpitaux

Le 24/05/16, s'ouvre la Paris Healthcare Week (la semaine de la santé à Paris). **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales, a annoncé dans Les Echos à cette occasion qu'elle allait aider l'hôpital public : « Je vais engager un nouveau plan d'investissement de 2 milliards d'euros sur cinq ans qui bénéficiera à l'hôpital ». Qui financera ? Les fonds d'intervention régionaux (FIR). Le plan respectera le cadre de l'objectif national des dépenses de santé, a expliqué une source proche du dossier (non identifiée dans l'article). **Le Figaro** : « Il ne s'agirait donc pas d'une dépense supplémentaire mais d'une réallocation de moyens ». L'objectif : soutenir la réorganisation hospitalière qui sera mise en œuvre à partir du 1^{er} juillet. C'est au 1^{er} juillet en effet que chaque hôpital fera partie d'un « groupement hospitalier de territoire » (GHT). Ainsi, un certain nombre de fonctions support et médicales, comme l'imagerie ou les laboratoires d'analyses, devront être mutualisées. Il s'agit de rationaliser l'organisation des hôpitaux, dans le but de réaliser des économies. **Le Figaro** : « Cette mutualisation des services au sein des GHT exigera en effet le développement de la médecine à distance, ce qui sera financé par les 2 milliards d'euros ». Cet argent devrait aussi permettre, a déclaré Mme Touraine, d'uniformiser « les systèmes d'information des hôpitaux, trop souvent incompatibles entre eux ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/05/23/20002-20160523ARTFIG00361-hopital-touraine-promet-2milliards.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 23/05/2016, Guillaume Guichard)

[Retour au sommaire](#)

● La santé publique a son agence

Le 16/05/16 a été annoncée la création d'une nouvelle structure, **Santé publique France**, dont l'objectif est de couvrir l'ensemble des champs sanitaires. Santé publique France, qui comptera 625 salariés, émane de la fusion de trois organismes déjà existants : l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé), l'INVS (Institut de veille sanitaire) et l'Eprus (Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires). Ces organismes, du coup, vont disparaître. **François Bourdillon**, directeur de Santé

publique France : « Il le fallait, et c'est la bonne taille. [...] La logique est de disposer en France, comme cela existe dans tous les grands pays modernes, d'une agence de santé publique, couvrant l'ensemble des champs sanitaires. [...] Ce qui sous-tend ce regroupement, c'est que l'épidémiologie, c'est-à-dire l'étude de l'importance d'une maladie avec son évolution, va induire une politique de promotion et de prévention de la santé. D'où la nécessité de mélanger l'Institut de veille sanitaire, et les structures de promotion de la santé. [...] Nous avons la possibilité de mobiliser à tout moment 2 000 réservistes de santé. L'idée, là encore, est de les rapprocher de la santé publique, et qu'ainsi à l'issue de chaque intervention, nous ayons la possibilité d'en tirer toutes les conséquences. [...] Nous serons 625 salariés avec une présence de 7 à 12 personnes dans chaque région. C'est moitié moins que l'Agence du médicament. Mais nous avons ainsi une taille critique avec un budget de 190 millions d'euros ». **Cinq axes pour Santé publique France : 01)-** Les déterminants de santé (tabac, alcool, nutrition, santé sexuelle). **02)-** La population. **M. Bourdillon** : « Il y aura des équipes qui travailleront sur l'enfance, les différents âges de la vie, et bien sûr les personnes âgées ». **03)-** La surveillance des maladies transmissibles, et toutes les pathologies à déclaration obligatoire. **04)-** Les liens entre territoire et intervention. **05)-** Les big data. **M. Bourdillon** : « Nous avons de très importantes banques de données, il faut construire un système pour gérer au mieux ces masses de données ». Santé publique France dépendra des instances politiques. **M. Bourdillon** : « Je suis nommé par le président de la République pour trois ans, révocable à tout moment. Si nous sommes évidemment indépendants pour nos avis et nos recommandations, nous ne sommes pas une autorité indépendante ».

http://www.liberation.fr/france/2016/05/16/la-sante-publique-a-son-agence_1452945

(Source : www.liberation.fr du 16/05/2016, Eric Favereau)

FISCALITE

● Evasion fiscale : 45 000 demandes de régularisation depuis la fin de l'année 2013

Le 19/05/16, l'administration fiscale a annoncé qu'entre 2013 et 2015, il y avait eu 45 000 demandes de régularisations faites par des évadés fiscaux, dont 30 000 sont encore en attente de traitement. **Le Parisien** : « Depuis la fin de l'année 2013, quelque 45 000 contribuables ayant dissimulé des avoirs à l'étranger ont tapé à la porte du fisc pour se dénoncer au service de traitement des déclarations rectificatives (STDR). [...] L'administration fiscale a du mal à suivre [face à cet afflux de demandes de] fraudeurs ... mis sous pression par l'échange automatique d'informations entre Etats et attirés par les promesses de sanctions allégées ». **Anne Guyot**, secrétaire nationale du syndicat Solidaires-Finances publiques : « Sur les 45 000 demandes de régularisation, quelque 30 000 sont encore en attente de traitement ». **Le Parisien** : « Pour passer à la vitesse supérieure, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) augmentera considérablement la taille de la STDR qui ouvrira trois nouvelles antennes à Lille (Nord), Nantes (Loire-Atlantique) et Ermont (Val-d'Oise). Actuellement, la STDR compte huit implantations (une nationale à Paris et sept interrégionales) fonctionnant aujourd'hui avec 159 agents, mais qui gagnera 50 postes ». Les sommes récupérées par le fisc ont fortement augmenté, passant de 110 millions d'euros en 2013 à 2,4 milliards d'euros en 2015. Maintenant, Bercy entend traiter le plus rapidement possible les dossiers car un délai de prescription de trois ans court à la date de dépôt du dossier.

[http://www.latribune.fr/economie/france/evasion-fiscale-45-000-demandes-de-regularisation-depuis-la-fin-de-l-annee-2013-572493.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160519](http://www.latribune.fr/economie/france/evasion-fiscale-45-000-demandes-de-regularisation-depuis-la-fin-de-l-annee-2013-572493.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160519)

(Source : www.latribune.fr du 19/05/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● Le Panama s'engage à l'échange d'informations financières réclamé par l'OCDE

Le 17/05/16, à la suite du scandale des Panama Papers, le Panama s'est engagé auprès de l'OCDE (organisation de coopération et de développement économiques) à l'échange automatique d'informations financières avec les autres pays adhérant à la norme en 2018. Pourquoi 2018 ? Parce que, selon un communiqué des autorités panaméennes, « le pays doit encore apporter des modifications à sa législation pour se conformer aux exigences de l'OCDE ». **Challenges** : « Ces échanges seront conformes à la norme approuvée en 2014 ».

par le Forum de l'OCDE sur la transparence et l'échange de renseignements déjà ratifiée par 100 pays ».

[http://www.challenges.fr/finance-et-marche/20160518.CHA9250/le-panama-s-engage-a-l-echange-d-informations-financieres-reclame-par-l-ocde.html#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20160518](http://www.challenges.fr/finance-et-marche/20160518.CHA9250/le-panama-s-engage-a-l-echange-d-informations-financieres-reclame-par-l-ocde.html#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20160518)

(Source : www.challenges.fr du 18/05/2016, avec AFP)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Le Crédit agricole se dit « blessé » par les révélations des Panama Papers

Le 12/05/16, alors qu'il présentait les résultats trimestriels du Crédit agricole, **Philippe Brassac**, directeur général de Casa, s'est exprimé sur l'affaire des Panama Papers, scandale fiscal auquel, d'après le journal Le Monde, la banque serait mêlée. Notamment en utilisant, depuis les années 1990, 1 129 sociétés offshore, qui auraient été enregistrées auprès du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca. **Philippe Brassac** : « *L'article du Monde nous blesse beaucoup car, depuis plusieurs années, nous avons mis en place un programme de lutte sans ambiguïté contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent. Nous contrôlons systématiquement la rectitude fiscale de nos clients, nous plaçons cette exigence de conformité au cœur de nos engagements* ». Selon **Le Monde**, Crédit agricole compterait encore 54 sociétés offshore actives à la fin 2015, ce que M. Brassac n'a pas commenté, bien qu'il ait précisé : « *En aucun cas, nous n'administrons nous-mêmes ce type de structure* ». **Le ministère des Finances**, dans un communiqué : « *[En tout état de cause, à la suite de ces nouvelles révélations dans le cadre des Panama Papers, le ministre des Finances, Michel Sapin] a demandé des explications aux présidents des deux établissements bancaires cités [le Crédit agricole, donc, mais aussi BNP Paribas, ndlr]. Ceux-ci lui ont fourni de premiers éléments. Le ministre les verra dans les tous prochains jours* ».

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/banque/le-credit-agricole-se-dit-blesse-par-les-revelations-des-panama-papers-570757.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160512](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/banque/le-credit-agricole-se-dit-blesse-par-les-revelations-des-panama-papers-570757.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160512)

(Source : www.latribune.fr du 12/05/2016, Christine Lejoux)

● Moody's dégrade la note d'EDF

Le 12/05/16, l'agence de notation américaine **Moody's** a abaissé la note d'EDF d'un cran (à A2), avec une perspective négative. **Moody's**, le 13/05/16 : « *[Cette décision] reflète l'opinion de Moody's que le plan d'action du groupe annoncé le 22 avril ne sera pas suffisant pour faire face aux pressions résultant d'un environnement de faibles prix de l'énergie combinées à un programme d'investissements important. [...] Une période prolongée de faibles prix de l'électricité affectera EDF en raison de son exposition aux activités de génération d'énergie qui répondent actuellement pour environ 50 % de son ebitda. [...] Les coûts de production d'EDF sont également particulièrement rigides car le nucléaire et l'hydroélectricité représentent environ 85 % de la production totale de 619 térawattheures en 2015* ». **Les éléments négatifs pour Moody's : 01)-** Les risques liés à l'exécution du plan de redressement et à la vente de certains actifs ; **02)-** Le plan de redressement pourrait être insuffisant pour faire face à un niveau durablement bas des prix ; **03)- Moody's** : « *Les risques additionnels liés au projet de Hinkley Point au Royaume-Uni s'il se concrétisait* ». Enfin, pour l'agence, les motifs pour relever la note « *sont improbables à moyen terme* ». La perspective pourrait cependant redevenir « *stable* » si EDF renonçait au projet d'Hinkley Point.

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/moody-s-degrade-la-note-d-edf-571129.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160513](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/moody-s-degrade-la-note-d-edf-571129.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160513)

(Source : www.latribune.fr du 13/05/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES REGIONS

● 290 entreprises franciliennes ont fait faillite suite aux attentats de novembre 2015

Le 18/05/16, **Euler Hermes**, le leader mondial des solutions d'assurance-crédit, a indiqué que les attentats de Paris et de Saint-Denis du 13/12/15, ainsi que ceux de janvier avaient eu un fort impact sur les défaillances d'entreprises. Ces défaillances ont augmenté de 4,9 %

à fin mars sur les 12 derniers mois. **Euler Hermes** : « *Un phénomène notable puisque cette dégradation est à rebours de l'amélioration observée en France : les défaillances baissent en effet de 4,5 % à fin mars dans l'hexagone* ». Ce sont donc, « *sur 12 mois glissants à fin mars 2016* », quelque 12 677 entreprises franciliennes qui ont fait faillite. **Stéphane Colliac, économiste** : « *Il s'agit d'un chiffre conséquent, qui représente environ 20 % du total des défaillances d'entreprises françaises* ». La liste des secteurs les plus touchés montre les liens avec les attentats. Sont en effet les plus touchés le tourisme et les loisirs (l'hébergement et restauration, + 10 % sur 12 mois), ainsi que les transports (+ 32 %). A été aussi touché l'investissement dans les infrastructures relatives au tourisme et aux loisirs. Il s'en est suivi une hausse des défaillances dans le secteur de la construction (+ 6 %). **M. Colliac** : « *En extrapolant la baisse du nombre de faillites observée en province dans ces trois secteurs (- 6,1 %), nous obtenons un différentiel de 290 entreprises en Ile-de-France, qui pourrait être attribué au choc des attentats. Sans les attentats, les défaillances dans la région auraient d'ailleurs certainement baissé de - 1,3 %* ». Les TPE ont été les principales victimes de ces défaillances : neuf entreprises sur dix qui ont fait faillite en Île-de-France réalisaient un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros. **M. Colliac** : « *La sinistralité en Ile-de-France est très forte chez les TPE, car ce sont des entreprises qui sont moins bien armées que les grands groupes pour faire face aux aléas. Par ailleurs, le détail sectoriel des défaillances de ce type d'entreprises confirme que les secteurs les plus impactés sont les transports (+ 39 %), l'hébergement/restauration (+ 11 %) et la construction (+ 8 %)* ». <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/05/18/20002-20160518ARTFIG00218-290-entreprises-franciliennes-ont-fait-faillite-suite-aux-attentats-de-novembre-2015.php>
(Source : www.lefigaro.fr du 18/05/2016, Marc Landré)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● VTC : "On a une dignité, il ne faut pas accepter la sauvagerie d'Uber"

Sayah Baaroun, secrétaire général du syndicat Unsa des VTC (véhicule de tourisme avec chauffeur) et autres chauffeurs privés, s'est exprimé dans Le Point. Pour lui, la profession est très divisée sur le fait de savoir si un chauffeur de VTC est un indépendant ou un salarié. **Sayah Baaroun** : « *Il y a des chauffeurs qui se comportent comme des patrons. Ceux-là sont prêts à démarcher des clients, à se charger de la facturation... Et il y a les autres, qui s'appuient sur des plateformes technologiques comme Uber ou Chauffeur-Privé : ils attendent que des clients les contactent pour entrer en action. En échange, Uber ou Chauffeur-Privé se chargent de l'aspect administratif, et se rémunèrent évidemment au passage. Je ne suis pas certain qu'avec une telle mentalité, ces derniers puissent se revendiquer indépendants, même si sur le papier ils le sont* ». Sur la position de l'Urssaf Île-de-France qui veut que les chauffeurs d'Uber soient requalifiés comme salariés : « *Et pour cause : ces chauffeurs ne décident de rien. C'est cette plateforme qui fixe les prix, qui les revoit du jour au lendemain à la baisse, qui inflige des sanctions... Il est souhaitable que ce type d'organisation soit remis à sa place, c'est-à-dire à celle d'apporteur d'affaires, et que les chauffeurs gagnent leur indépendance. L'Urssaf s'est intéressée à ce type de modèle d'affaires, car elle sent bien que des rentrées fiscales lui échappent. [...] Il ne faut pas se voiler la face. Beaucoup de chauffeurs ne déclarent pas tous leurs revenus. Pour connaître la réalité de l'activité des chauffeurs privés, l'Urssaf devrait perquisitionner chacun d'entre nous. Pour l'heure, elle a perquisitionné Uber, qui ne peut lui remettre d'éléments précis sur nous. D'après nos estimations, si vous travaillez honnêtement, vous pouvez espérer 1 400 euros net par mois pour 60-70 heures de boulot* ». Au sujet d'Uber et de ses rapports avec les chauffeurs : « *On a une dignité en France, il ne faut pas accepter la sauvagerie d'Uber, il ne faut pas accepter de devenir des esclaves. Si l'ubérisation continue ainsi, il va détruire notre modèle social. L'action de l'Urssaf doit permettre de clarifier la situation. Mais le modèle économique d'Uber aurait du mal à survivre au salariat. Un chauffeur salarié qui travaillerait 48 heures par semaine pourrait revendiquer une rémunération de 2 000 euros net par mois. Faites vos calculs... Rira bien, qui rira le dernier !* »

<http://www.lepoint.fr/economie/vtc-on-a-une-dignite-il-ne-faut-pas-accepter-la-sauvagerie-d-uber-17-05-2016->

[2039769_28.php?M_BT=77616227272&m_i=TknmeG0oKyRS9snnnoRD1kDkh_mHICkLTgP1DW
D9dMLNhQApTpOYdFP3eC12NKTvE21bjYI9UShz0licWDFu5Gv9ffRCTT#xtor=EPR-6-
\[Newsletter-Matinale\]-20160517](http://www.lepoint.fr/2016/05/17/le-crible-la-lettre-d-information-hebdomadaire-de-l-urssaf-ile-de-france-en-ligne-tous-les-mardis-directeur-de-publication-le-directeur-philippe-renard-redacteur-en-chef-eric-tessier-contact-eric.tessier@urssaf.fr)

(Source : www.lepoint.fr du 17/05/2015, Béatrice Parrino)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr